

69,64% de femmes



Le **Conseil départemental de Vaucluse** compte **69,64% de personnel féminin dans ses effectifs**.

C'est davantage que la moyenne nationale des effectifs de la fonction publique qui s'élevait à 62% et 61% pour la fonction publique territoriale en 2016. En Vaucluse, cette part s'élevait cependant à 80,3% en 2004 avant de se stabiliser juste sous les 70% à partir de 2007. Aujourd'hui, le Département regroupe 1 603 femmes et 699 hommes, soit 2 302 agents. Les femmes sont majoritaires dans tous les pôles du Département (solidarités, développement, ressources, direction générale et pôle présidence) à l'exception du pôle aménagement qui regroupe à lui tout seul plus de 70% des hommes de la collectivité vaclusienne. Par ailleurs, au sein du Conseil départemental, plus on monte dans les catégories d'emploi*, plus la part des femmes est importante. Cette proportion est ainsi de 60,71% pour les agents sans catégorie, de 61,09% pour ceux de catégorie C, de 74,25% pour les B et de 80,79% pour les A.

**Dans la fonction publique, les emplois sont classés en 3 catégories (A : bac+3, B : bac+2 et C : CAP, BEP), auxquelles correspond un niveau hiérarchique et de rémunération. C'est le niveau de diplôme requis pour accéder aux concours externes d'accès à ces emplois qui détermine leur catégorie.*